

Mairie de VAUXRENARD (Rhône)
Arrondissement de Villefranche sur Saône

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 8 Présents : 7 Votants : 7	Date de la séance : 09 décembre 2024 Date de la convocation : 04 décembre 2024
Présents : MM. DENUELLE Sixte - DORY Sylvain - FOREST Daniel - GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril - Mmes PRELE Chrystel - ROCHER Rollande Absent excusé : M. SAVOYE Marc Secrétaire : Mme ROCHER Rollande	

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

Rétrocession de la parcelle AB249 par Deux Fleuves Rhône Habitat à la commune

Afin de pouvoir mener à bien le projet d'aménagement de la place de la salle des fêtes validé par la délibération n°2024-01-03, il est nécessaire que Deux Fleuves Rhône Habitat rétrocède la parcelle AB 249 à la commune de Vauxrenard par le biais d'un avenant au bail emphytéotique existant entre la commune et Deux Fleuves Rhone Habitat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **Autorise** M. Le Maire à engager toutes les démarches concernant la rétrocession de la parcelle AB249 à la commune de Vauxrenard.
- **Autorise** M. Le Maire à engager les frais notariés liés à la transaction.

Ainsi fait et délibéré, à VAUXRENARD, les jours mois et an que sus dits.

